L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 18 AVRIL 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal tri-hebdomadaire, deux fois par semaine, une année d'avance 5
L'abonné ne pourra cesser ses souscriptions avant d'avoir payé, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque de lignes pour chaque insertion; pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pour intervalles irréguliers, une piastre par de lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées d'avance pour cette disposition.
Les avis de ventes judiciaires aux ayant droit aux annonces qui ne seront pas de la ligne de leurs affaires seront taxés.

OFFICIEL.

AVIS—est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les souscriptrices et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette L'ABEILLE, pour la publication de leurs annonces judiciaires pendant l'espace de trois années, à dater du 1er Janvier 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication.
Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1845.
WM. DE RUYS, Président de l'Ecole.
ROBT. C. NICHOLAS, Secrétaire.

POUR LA HAVANE—Le vapeur du marchand DOUTOR WATSON capitaine Wells, prendra de cet port, pour la Havane, le 28 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à Bernard St. Martin, de la Nouvelle Barcelone, Rue Conti, Pallet-Casino, Bâtiment Pavillon, Rue Royale, Bureau de Bernard St. Martin, Rue Royale, Bureau de Bernard St. Martin, Rue Royale, Bureau de Bernard St. Martin, Rue Royale.
JOHN HALE, No. 1, Pavillon Levee.

POUR ST. MARTINVILLE—Les bons pirogues, conduites par NATHAN HALE, partiront de Martinville pour la Nouvelle-Orléans, tous les mardis et vendredis, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à
TOULIANA BELLECOU.

POUR OPELOUSAS—Le vapeur CONSTITUTION, capitaine BILLE CROLE, partira pour Opelousas, le 20 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. F. BERCIER & Co.

POUR LES ATTAKAPAS—Le vapeur du marchand ROBERT WATSON, capitaine Wells, partira pour les Attakapas, le 20 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. F. BERCIER & Co.

POUR LES ATTAKAPAS—Le vapeur du marchand ROBERT WATSON, capitaine Wells, partira pour les Attakapas, le 20 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. F. BERCIER & Co.

POUR LA HAVANE—Le vapeur du marchand ROBERT WATSON, capitaine Wells, partira pour la Havane